

Extrait du SNUipp-FSU des Landes.

<http://40.snuipp.fr>

# Mouvement 2011 première phase : compte-rendu

- Infos Carrière - Mouvement - mouvement 2011 -



**Description :**

La CAPD s'est terminée à 13h45, les résultats sont mis en ligne sur notre site.

---

SNUipp-FSU des Landes.

---

M. l'Inspecteur d'Académie a rappelé les règles de fonctionnement de cette instance et a émis le souhait de groupes de travail trimestriels afin d'améliorer le dialogue. Le SNUipp40 se félicite de ce nouveau fonctionnement.

Hors classe : 22 collègues landais sont promus à la hors-classe, nous rappelons notre regret qu'un point supplémentaire soit attribué aux seuls directeurs.

Congés formation : Toutes les demandes ont été accordées

Mouvement, 1ère phase : Pour le reste du mouvement, les représentants du SNUipp40 ont rappelé leur attachement au respect des règles du mouvement.

EVS : Les contrats EVS arrivant à la fin des 6 mois sont tous arrêtés sans certitude que les personnels concernés soient prioritaires lorsque les postes seront ré-implantés à la rentrée. L'administration accède à la demande du SNUipp de proposer à pôle emploi la liste des collègues ayant encore des droits pour qu'ils soient recrutés prioritairement. Lors d'un prochain groupe de travail, il sera question d'étudier l'implantation des postes d'EVS administratifs.

Affectation et formation des PES : Le protocole de cette année ne sera pas reconduit avec des compagnons. Nos jeunes collègues se verront proposer 5 jours de travail bénévole avant la rentrée puis une phase de PRAC (chez des PEMF) puis assureront des remplacements; Nous dénonçons ces pratiques, notre métier nécessite une formation de qualité et le SNUipp continuera à le revendiquer !

Protocole d'accompagnement des collègues mis en difficulté par des parents d'élèves : Suite à la mise en cause grave d'une dizaine de nos collègues cette année, nous redemandons que soit mis en place un protocole de soutien aux collègues concernés par notre hiérarchie. M l'Inspecteur accepte que soient mis dans les notes de rentrée et redit aux réunions de rentrée que nos collègues mis en cause doivent contacter rapidement leurs IEN et qu'il est de leur devoir d'intervenir pour assainir la situation.

Inéats/exéats : Tous les exéats sont accordés. Les dates et le nombre des inéats ne sont pas connus par contre priorité sera donnée aux conjoints de personnels exerçant dans la fonction publique et dans l'armée. Nous dénonçons cette règle qui va encore laisser sur le carreau nombre de collègues qui sont dans une situation d'éloignement de leur famille depuis déjà trop longtemps.

Divers frais sont en paiement :

- ▶ Heures MAT 2010-2011
- ▶ PES : un document papier leur a été envoyé, ils doivent le remplir et le renvoyer à l'administration qui lancera les paiements.
- ▶ stages M2 : La moitié du premier stage sera payé en mai et juin pour 31 d'entre eux, intégralement fin juin pour 38 autres et 9 dossiers incomplets sont en attente. Pour le deuxième stage, 66 sont en paiement en juin et il reste 16 dossiers incomplets. (Le SNUipp demande que pour l'an prochain les contrats soient signés avant les stages et que l'intégralité leur soit payée et non pas 50% comme cette année)

Temps partiels : Les demandes de temps partiels sont les suivantes : 36 demandes à 50% de droit 35 demandes à 50% sur autorisation 3 demandes à 50% pour soin

les demandes de 50% annualisés ne seront satisfaites que si 2 collègues arrivent à se compléter.

## Mouvement 2011 première phase : compte-rendu

---

30 demandes à 75% de droit 48 demandes à 75% sur autorisation 1 demande à 75% pour soin

66 demandes à 80% de droit 2 demandes à 80% pour soin

Évaluations GS : Il est très difficile de comprendre si les évaluations GS du site de l'IA sont obligatoires ou pas, Le SNUipp demande de ne pas obliger les collègues à les faire passer en l'état s'il n'est pas clairement écrit qu'elles sont devenues obligatoires.

Indemnités évaluations CM2 : Versées sur le salaire du mois de mai : contacter le SNUipp si vous ne les avez pas touchées.

Indemnités compagnons : Versées sur le salaire du mois de juin : contacter le SNUipp si vous ne les touchez pas.

Indemnités péri-éducatives : Contrairement à d'autres départements, les enseignants landais ne touchent pas d'indemnités pour les voyages scolaires : d'après l'administration, cela demande un cadrage académique. M. l'Inspecteur précise qu'il sera attentif à l'intérêt pédagogique de ces nombreuses demandes. Pour notre part nous demandons qu'on puisse, au moins déduire ces heures des 108 heures obligatoires&hellip;

Stages de remise à niveau : Un nombre dérisoire de collègues et d'élèves sont concernés. Nous n'en faisons pas la même lecture que l'administration : nous pensons qu'ils sont inopérants, que les élèves qui rencontrent des difficultés ont besoin, plus que les autres, de vacances, et nos collègues aussi au vu de la charge de travail en constante augmentation.

Les 3 syndicats demandent que la CAPD du 1er juillet soit avancée d'au moins 1 jour afin que les collègues nommés puissent prendre contact avec leur école.